

Communiqué de presse

EcoJardin : palmarès de la 1^{ère} session de labellisation 2026

Le comité de labellisation du label EcoJardin s'est réuni le 25 juin 2026. Pour cette session, 45 sites se sont vu attribuer ou renouveler le label, référence de gestion écologique.

21 nouveaux sites se sont vu décerner le label EcoJardin et 24 ont été renouvelés dont 9 pour la troisième fois. 7 nouveaux gestionnaires rejoignent le réseau EcoJardin : le Centre des monuments nationaux, la chambre régionale des comptes de Bretagne, la Direction départementale des finances publiques de l'Essonne, l'EPLFPA Terre d'horizon, IMATECH, Le musée du Quai Branly – Jacques Chirac, la ville de Bois-Le-Roi.

L'inscription au label EcoJardin est ouverte toute l'année. Les candidatures soumises avant le 31 août pourront être présentées à la prochaine session de labellisation fin novembre 2026.



Maison et jardins de Georges Clémenceau. Centre des monuments nationaux. ©ARP Astrance



Jardin du musée du Quai Branly – Jacques Chirac. ©ARP Astrance

Pour rappel, le label EcoJardin a fait évoluer ses critères d'évaluation au printemps 2026 afin d'intégrer les nouveaux enjeux, actualiser les connaissances, renforcer l'exigence du label et mieux valoriser les efforts d'amélioration continue. Les nouvelles grilles d'évaluation s'appliquent dès 2026. Néanmoins, pour accompagner les gestionnaires candidats dans cette transition, les nouveaux critères essentiels n'entreront en vigueur qu'en 2027.

A propos du label EcoJardin

Le label EcoJardin est un outil de communication et de reconnaissance de la qualité de la gestion d'un espace vert à destination du public, des équipes d'entretien et des élus. EcoJardin en quelques chiffres : plus de 850 sites labellisés en France et plus de 160 gestionnaires engagés. Créé en 2010, le label repose sur une dynamique collective associant de nombreux partenaires. Plante & Cité, propriétaire du label, en assure l'animation et le développement. La labellisation s'appuie sur un référentiel technique et des grilles d'évaluation. L'audit est réalisé par un évaluateur externe et indépendant, garantissant l'impartialité de la démarche. Les décisions d'attribution ou de renouvellement du label sont prises par un comité de labellisation qui se réunit deux fois par an, à la fin des mois de juin et de novembre.

Informations sur les sites labellisés et les procédures d'inscription sur le site du label : www.label-ecojardin.fr

Contact technique EcoJardin : contact@label-ecojardin.fr

Contact presse : Plante & Cité - Ludovic Provost – ludovic.provost@plante-et-cite.fr – 06 01 33 68 17

Sites ayant obtenu le label EcoJardin ou ayant été renouvelés au titre de l'année 2026 (1^{ère} session)

(R) = 1^{er} Renouvellement | (R2) = 2^{ème} Renouvellement | (R3) = 3^{ème} Renouvellement

Auvergne-Rhône-Alpes

NATRAN

SITE NATRAN D'ETREZ

EPLEFPA TERRE D'HORIZON

EPLEFPA TERRE D'HORIZON

Bretagne

VILLE DE VITRE

CAMPING MUNICIPAL 'SAINT ETIENNE'

CAMPUS THE LAND

GROUPE SCOLAIRE ANTOINE DE SAINT EXUPERY

CEREMA

CEREMA: DIRECTION TECHNIQUE RISQUE, EAU ET MER DE PLOUZANE

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES BRETAGNE

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES BRETAGNE

Hauts-de-France

NATRAN

SITE NATRAN CUVILLY COMPRESSION
SITE NATRAN CUVILLY INTERCONNEXION

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

DOMAINE NATIONAL DE VILLERS-COTTERETS

Île-de-France

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

JARDIN DE LA MAISON DU DOCTEUR GACHET

DIRECTION

DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ESSONNE

SITE D'ARPAJON
SITE DE CORBEIL 75
SITE DE YERRES
SITE D'ETAMPES
CORBEIL 21
SITE DE JUVISY
SITE DE PALAISEAU

GRAND PARIS SEINE OUEST

SQUARE PASTEUR
PARC DE LESSER

LOXAM

SIEGE LOXAM LE CAP PUTEAUX (R)

ICADE

PARC DES PORTES DE PARIS (R2)
PARC DU PONT DE FLANDRES (R2)

MATIGNON

HÔTEL DE MATIGNON (R)

MUSEE DU QUAI BRANLY - JACQUES CHIRAC

JARDIN DU MUSEE DU QUAI BRANLY - JACQUES CHIRAC

VILLE DE BOIS-LE-ROI

CIMETIERE DE BOIS-LE-ROI

VILLE DE COLOMBES

PRAIRIE DU MOULIN JOLY (R2)

VILLE DE VERSAILLES

CIMETIÈRE DE MONTREUIL (R2)
CIMETIÈRE SAINT-LOUIS (R2)

Nouvelle Aquitaine

BORDEAUX METROPOLE

CIMETIÈRE DE LA CHARTREUSE (R2)
JARDIN DES BARRIÈRES (R2)
JARDIN PUBLIC BORDEAUX (R3)
PARC AUX ANGELIQUES (R3)
PARC BORDELAIS
PARC BULHER (R)
PARC MONSÉJOUR (R3)
PROMENADE CORAJOUR (R2)
RESERVE ECOLOGIQUE DES BARAILS (R3)
SQUARE BRASCASSAT
SQUARE DOCTEUR ROGER HYPOUSTEGUY (R)

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE DORDOGNE

DOMAINE DEPARTEMENTAL DE CAMPAGNE (R2)
PARC FRANÇOIS MITTERAND (R3)

Pays de la Loire

IMATECH

LE SQUARE

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

MAISON ET JARDINS DE GEORGES CLEMENCEAU

Provence-Alpes-Côte d'Azur

VILLE DE MARSEILLE

PARC DE LA BUZINE (R3)
PARC DE L'OASIS (R3)